

---

---

## Procès-verbal de la séance du Bureau du 17 janvier 2011

---

---

### SOMMAIRE

<i>Présidence</i> de monsieur Gérard Collomb, Président	(p. 5)
<i>Désignation</i> d'un secrétaire de séance	(p. 5)
<i>Appel nominal</i>	(p. 5)
<i>Adoption</i> du procès-verbal du Bureau du 15 novembre 2010	(p. 5)
<b>N° B-2011-2014</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la SA d'HLM Erilia -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2015</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la société Alliade Habitat -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2016</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition de 6 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la SA Alliade Habitat -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2017</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à l'association syndicale des propriétaires Vaulx la Grande Ile -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2018</b> <i>Vaulx en Velin - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la SA d'HLM Erilia -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2019</b> <i>Craponne - Acquisition, à titre gratuit, par la Communauté urbaine de Lyon d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant à Mme Boirivent-Vincent -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2020</b> <i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation Lieu-dit Valensay et appartenant à la commune -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2021</b> <i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 341, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Guy Taurelle -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2022</b> <i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation lieu-dit Lespinée et appartenant à M. Philippe Mikaeloff -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2023</b> <i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 822, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Eric Vergiat -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2024</b> <i>Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 158, chemin de l'Epine et appartenant à M. et Mme Spiteri -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2025</b> <i>Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Marcel Therras et appartenant à la commune -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2026</b> <i>Bron - Liquidation de la ZAC du Fort - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles relatives aux espaces publics de voirie appartenant à l'OPH du Rhône -</i>	(p. 5)

<b>N° B-2011-2027</b>	<i>Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 32, rue de l'Agriculture et appartenant à M. Eddy Robert -</i>	(p. 5)
<b>N° B-2011-2028</b>	<i>Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 122-124, rue de la République et appartenant à la SA Bouygues Immobilier -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2029</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Cession, par la Communauté urbaine de Lyon, à la SERL, d'un tènement immobilier à détacher du tènement cadastré sous le numéro 548 de la section AS situé au 84, avenue Charles de Gaulle -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2030</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Cession d'une bande de terrain à détacher de la parcelle AS 548 située 84, avenue Charles de Gaulle à Mme Zoé Champeytnaud -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2031</b>	<i>Vaulx en Velin - Revente, à la commune, d'une parcelle de terrain située 31, rue Jean Racine -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2032</b>	<i>Bron - Cession, à la Compagnie des Contractants Régionaux (CCR), de 2 parcelles de terrain appartenant à la Communauté urbaine de Lyon et situées rue Albert Camus et autorisation donnée à la CCR de déposer une demande de permis de construire -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2033</b>	<i>Tassin la Demi Lune - Cession, par la Communauté urbaine de Lyon, à la SERL de lots de copropriété d'un ensemble immobilier situé 57, avenue de la République -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2034</b>	<i>Lyon 7° - Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 53, rue Saint Michel -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2035</b>	<i>Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations Modernes et Familiales en Rhône-Alpes, des lots n° 53, 54, 55 et 56 dans l'immeuble en copropriété situé 21, rue des Capucins -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2036</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus - Attribution d'une subvention au Centre de recherche machines thermiques (CMRT) pour le projet de recherche et de développement MOGANO VI - Convention d'application financière 2011-2014 -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2037</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopole - Attribution d'une subvention à la société Singulex pour le projet de recherche et de développement FEMTOKINE - Convention d'application financière 2011-2014 -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2038</b>	<i>Pôle de compétitivité Lyonbiopole - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Convention d'application financière 2011-2014 -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2039</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à la Semcoda auprès du Crédit Agricole Centre-est -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2040</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2041</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations -</i>	(p. 8)
<b>N° B-2011-2042</b>	<i>Garanties d'emprunts accordées à ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2043</b>	<i>Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public de voirie communautaire située 1 bis, rue de la Ligne de l'Est, à l'angle de la rue Emile Decorps -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2044</b>	<i>Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2045</b>	<i>Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 1 : VRD - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2046</b>	<i>Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 2 : fourniture de pierres - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2047</b>	<i>Lyon - Villeurbanne - Programme d'intérêt général (PIG) immeubles sensibles Lyon et Villeurbanne - Marché animation - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)

<b>N° B-2011-2048</b>	<i>Lyon 7° - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parc Blandan - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2049</b>	<i>Entretien des espaces verts des ouvrages d'eaux pluviales de la direction de l'eau - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2050</b>	<i>Villeurbanne - Secteur Carré de Soie - Site Yoplait - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert -</i>	(p. 11)
<b>N° B-2011-2051</b>	<i>Vénissieux - Etude de faisabilité et animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) énergétique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Convention financière et sollicitation de participations financières avec la ville -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2052</b>	<i>Contrôle des dispositifs d'auto-surveillance des systèmes d'assainissement - Lancement d'une procédure adaptée ouverte - Autorisation de signer le marché -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2053</b>	<i>Saint Priest - ORU - Aménagement de la place Roger Salengro - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2054</b>	<i>Rillieux la Pape - GPV - Quartier Semailles Ouest - Aménagement des espaces extérieurs - Marché de travaux - Autorisation de signer 3 marchés à la suite d'une procédure adaptée -</i>	(p. 10)
<b>N° B-2011-2055</b>	<i>Lyon 1er - Construction d'un parc de stationnement destiné aux résidents du quartier des Pentes de la Croix-Rousse situé 14, rue des Tables Claudiennes - Autorisation de signer des avenants au marché de maîtrise d'oeuvre, aux marchés de travaux et au marché de contrôle technique -</i>	(p. 9)
<b>N° B-2011-2056</b>	<i>Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2057</b>	<i>Chassieu - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2058</b>	<i>Meyzieu et Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2059</b>	<i>Décines Charpieu - Acquisition d'un tènement à détacher de la parcelle BP 33 située au sud de la rue Marceau et appartenant à GRT Gaz -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2060</b>	<i>Décines Charpieu - Cession, d'un tènement à détacher de la parcelle BR 23, situé chemin de Charpieu à Chassieu au profit de GRT Gaz -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2061</b>	<i>Décines Charpieu - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une canalisation de gaz au profit de GRT Gaz, sur un terrain communautaire situé chemin de Charpieu à Chassieu et cadastrée sous le numéro BO 1 -</i>	(p. 6)
<b>N° B-2011-2062</b>	<i>Décines Charpieu - Autorisation donnée à monsieur le Président de déposer 2 déclarations préalables et, à la Foncière du Montout, filiale du groupe Olympique Lyonnais, de déposer une déclaration préalable et une demande de permis de construire : le tout portant sur les parcelles appartenant au domaine privé de la Communauté urbaine, situées au Montout et cadastrées sous les numéros B11, B12, B13, B14, BK18, BK20, BK26, BK27, BK51, BK65, BK70, BK71, BK75, BL30, et sur des parcelles appartenant au domaine public de la Communauté urbaine qui devront être déclassées et cadastrées sous les numéros BL31, BK43, BK46, BK47, BK49, BK59, BK73, BK76, BK69 et BK52, et reconnaissance du principe du déclassement futur des bassins d'infiltration et de rétention du Montout, du fossé acheminant l'eau dans les bassins et du chemin permettant d'y accéder, du principe du déclassement futur des bassins d'infiltration et de rétention des Ruffinières, ainsi que du principe du déclassement futur de la portion du chemin urbanisé du Montout au droit de la parcelle BK 25 -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2063</b>	<i>Saint Priest - Lyon 7° - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir -</i>	(p. 7)

<b>N° B-2011-2064</b>	<i>Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la société Véolia Environnement de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 63, rue de la Poudrette et cadastré sous le numéro 493 de la section BR -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2065</b>	<i>Bron - Autorisation donnée au collectif pour la construction de la mosquée de Bron Terraillon de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 360 à 362 bis route de Genas à Bron et cadastrés sous les numéros 998, 1628, 1629, 1630 et 63 de la section B -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2066</b>	<i>Lyon 9° - Construction d'un centre de viabilité hivernale et d'un dépôt de brigade d'intervention de nettoyage - lot n° 1 : terrassements, réseaux, soutènement au 84, avenue Sidoine Apollinaire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public -</i>	(p. 7)
<b>N° B-2011-2067</b>	<i>Contrôles périodiques et réglementaires des machines, équipements et installations de la Communauté urbaine - Autorisation de signer des marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert -</i>	(p. 8)

---

---

---

## Présidence de monsieur Gérard Collomb

### Président

Le lundi 17 janvier 2011 à 9 heures, mesdames et messieurs les membres du Bureau, dûment convoqués le lundi 10 janvier 2011 en séance par monsieur le Président, se sont réunis à l'hôtel de Communauté, sous la présidence de monsieur Gérard Collomb, Président.

---

### Désignation d'un secrétaire de séance

**M. LE PRESIDENT** : Pour notre séance de ce jour, je vous propose de désigner monsieur David Kimelfeld pour assurer les fonctions de secrétaire et procéder à l'appel nominal.

Monsieur Kimelfeld vous avez la parole.

*(Monsieur David Kimelfeld est désigné et procède à l'appel nominal).*

**Présents** : MM. Collomb, Bret, Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, M. Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mme David M., MM. Passi, Brachet, Barral, Desseigne, Crédoz, Claisse, Bernard R., Bouju, Blein, Rivalta.

**Absents excusés** : MM. Charrier (pouvoir à M. Brachet), Daclin (pouvoir à M. Kimelfeld), Mme Besson, M. Colin (pouvoir à M. Abadie), Mmes Gelas (pouvoir à M. Bernard R.), Frih.

**Absents non excusés** : MM. Darme J., Barge, Charles, Sécheresse, Mmes Dognin-Sauze, Peytavin, MM. Vesco, Assi, Julien-Laferrrière, David G., Lebuhotel, Sangalli.

*(Le quorum étant atteint, la séance est ouverte).*

---

### Adoption du procès-verbal

#### du Bureau du 15 novembre 2010

**M. LE PRESIDENT** : Mesdames et messieurs, vous avez tous pris connaissance du procès-verbal du 15 novembre 2010. Si personne n'a d'observation à présenter, je vais le mettre aux voix.

*(Le procès-verbal est adopté).*

**M. LE PRESIDENT** : Avant d'aborder l'ordre du jour, je tiens à vous présenter monsieur Valéry Molet qui arrive de la Seine Saint Denis et qui va occuper les fonctions de Directeur général adjoint et de Délégué général aux ressources.

Je vous présente également monsieur Teddy Breyton qui remplace Monsieur Delbos au Cabinet du Président.

**N° B-2011-2014** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la SA d'HLM Erilia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2015** - Vaulx en Velin - Acquisition de 2 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la société Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2016** - Vaulx en Velin - Acquisition de 6 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à

la SA Alliade Habitat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2017** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, d'un terrain situé quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à l'association syndicale des propriétaires Vaulx la Grande Ile - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2018** - Vaulx en Velin - Acquisition de 4 parcelles de terrain situées quartier du Pré de l'Herpe et appartenant à la SA d'HLM Erilia - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2019** - Craponne - Acquisition, à titre gratuit, par la Communauté urbaine de Lyon d'une parcelle de terrain située rue du Pont Chabrol et appartenant à Mme Boirivent-Vincent - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2020** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation Lieu-dit Valensay et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2021** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 341, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Guy Taurelle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2022** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située route de la Nation lieu-dit Lespinée et appartenant à M. Philippe Mikaeloff - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2023** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition d'une parcelle de terrain située 822, route de la Nation et appartenant à M. et Mme Eric Vergiat - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2024** - Rochetaillée sur Saône - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 158, chemin de l'Epine et appartenant à M. et Mme Spiteri - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2025** - Décines Charpieu - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue Marcel Therras et appartenant à la commune - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2026** - Bron - Liquidation de la ZAC du Fort - Acquisition, à titre gratuit, des parcelles relatives aux espaces publics de voirie appartenant à l'OPH du Rhône - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2027** - Corbas - Acquisition, à titre gratuit, d'une parcelle de terrain située 32, rue de l'Agriculture et appartenant à M. Eddy Robert - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2028** - Vaulx en Velin - Acquisition, à titre gratuit, de 2 parcelles de terrain situées 122-124, rue de la République et appartenant à la SA Bouygues Immobilier - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2029** - Tassin la Demi Lune - Cession, par la Communauté urbaine de Lyon, à la SERL, d'un tènement immobilier à détacher du tènement cadastré sous le numéro 548 de la section AS situé au 84, avenue Charles de Gaulle - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2030** - Tassin la Demi Lune - Cession d'une bande de terrain à détacher de la parcelle AS 548 située 84, avenue Charles de Gaulle à Mme Zoé Champeytinaud - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2031** - Vaulx en Velin - Revente, à la commune, d'une parcelle de terrain située 31, rue Jean Racine - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2032** - Bron - Cession, à la Compagnie des Contractants Régionaux (CCR), de 2 parcelles de terrain appartenant à la Communauté urbaine de Lyon et situées rue Albert Camus et autorisation donnée à la CCR de déposer une demande de permis de construire - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2033** - Tassin la Demi Lune - Cession, par la Communauté urbaine de Lyon, à la SERL de lots de copropriété d'un ensemble immobilier situé 57, avenue de la République - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2034** - Lyon 7° - Revente, à la société Alliade Habitat, de l'immeuble situé 53, rue Saint Michel - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2035** - Lyon 1er - Mise à disposition, par bail emphytéotique, à la société Habitations Modernes et Familiales en Rhône-Alpes, des lots n° 53, 54, 55 et 56 dans l'immeuble en copropriété situé 21, rue des Capucins - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2056** - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès Nord - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2057** - Chassieu - Décines Charpieu - Accessibilité au site du Montout - Accès sud - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2058** - Meyzieu et Pusignan - Accessibilité au site du Montout - Parking des Panettes - Engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2059** - Décines Charpieu - Acquisition d'un tènement à détacher de la parcelle BP 33 située au sud de la rue Marceau et appartenant à GRT Gaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2060** - Décines Charpieu - Cession, d'un tènement à détacher de la parcelle BR 23, situé chemin de Charpieu à Chassieu au profit de GRT Gaz - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2061** - Décines Charpieu - Institution d'une servitude d'implantation et de passage d'une canalisation de gaz au profit de GRT Gaz, sur un terrain communautaire situé chemin de Charpieu à Chassieu et cadastrée sous le numéro BO 1 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Barral rapporte les dossiers n° B-2011-2014 à B-2011-2035 et B-2011-2056 à B-2011-2061. Monsieur Barral, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BARRAL, rapporteur** : Monsieur le Président, Je présente tout d'abord les dossiers n° B-2011-2019 et B-2011-2028 qui concernent des acquisitions de terrain à titre gratuit sur les communes de Craponne et Vaulx en Velin.

Les dossiers n° B-2011-2020, B-2011-2021, B-2011-2022, B-2011-2023 et B-2011-2024 concernent la commune de Rochetaillée sur Saône dans le cadre de l'aménagement de la route de la Nation. Il s'agit de l'acquisition de 272 mètres carrés de terrain pour un montant de 1 084,31 €.

A Décines Charpieu, le dossier n° B-2011-2059 concerne l'acquisition de terrain appartenant à GRT Gaz dans le cadre des accessibilités au Grand Montout. Cette parcelle de 8 400 mètres carrés est acquise pour un montant de 8 400 €.

A Corbas, le dossier n° B-2011-2027, dans le cadre de l'aménagement de la voie nouvelle n° 24 est relatif à l'acquisition d'un terrain de 50 mètres carrés qui se fera à titre gratuit.

A Vaulx-en-Velin, les dossiers n° B-2011-2014, B-2011-2015, B-2011-2017, concernent l'acquisition de terrains à l'euro symbolique pour l'aménagement de l'avenue Maurice Thorez.

A Décines Charpieu, le dossier n° B-2011-2025 concerne une acquisition de terrain de 2 091 mètres carrés pour un montant de 292 740 € nécessaire à l'aménagement d'une station de relèvement pour le service de l'eau.

A Bron, le dossier n° B-2011-2026, dans le cadre de la liquidation de la ZAC du Fort concerne l'intégration au domaine public d'un certain nombre de voiries pour une surface de 27 142 mètres carrés. Cette intégration se fera à titre gratuit.

A Vaulx-en-Velin, les dossiers n° B-2011-2016 et B-2011-2018 sont relatifs à l'acquisition à la SA Alliade Habitat et SA d'HLM Eriila de 19 325 mètres carrés de terrain pour l'aménagement du secteur Pré de l'Herpe et cette acquisition se fera au prix de 1 294 311, 20 €.

Il y a divers dossiers en cession à Tassin la Demi Lune, les n° B-2011-2029 et B-2011-2033 dans le cadre de la ZAC du centre à Tassin la Demi Lune. Ce sont des cessions à la SERL pour les aménagements des terrains et des locaux de propriétés pour un montant de 1 104 842 €.



A Bron, le dossier n° B-2011-2032 : Il s'agit de céder à la société CCR-GSE, dans le cadre de la construction de leur centre régional, un terrain de 1 732 mètres carrés pour un montant de 172 000 €

A Décines Charpieu, le dossier n° B-2011-2060 : Il s'agit de céder à GRT Gaz pour la réalisation d'un poste de détente de gaz un terrain de 1 496 mètres carrés pour un montant de 1 496 €.

Le dossier n° B-2011-2030 à Tassin la Demi Lune, dans le cadre du remembrement de la ZAC centre concerne la cession d'une parcelle qui n'est pas utile, de 33,55 mètres carrés à madame Champeytnaud au prix de 10 050 €

Le dossier n° B-2011-2031 concerne la commune de Vaulx en Velin et une cession à la ville d'un terrain de 1 806 mètres carrés dans le cadre de la politique de l'habitat pour un montant de 110 000 €

A Lyon 7°, le dossier n° B-2011-2034 : Il s'agit de céder, suite à une préemption pour le compte de la société Alliade Habitat, un bâtiment pour un montant de 690 000 €. Ce bâtiment permettra la réalisation de 7 logements (PLUS) et 3 logements (PLAI).

A Décines Charpieu, le dossier n° B-2011-2056, dans le cadre de l'accessibilité Nord au site du Montout : Il s'agit de l'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation.

Le dossier n° B-2011-2058 à Meyzieu, dans le cadre du parking des Panettes pour l'accessibilité au site du Montout est relatif à l'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation.

Le dossier n° B-2011-2057 à Chassieu, Décines Charpieu, est relatif à l'accessibilité au site du Montout, accès sud, c'est l'engagement de la procédure de déclaration d'utilité publique et d'expropriation.

A Décines Charpieu, le dossier n° B-2011-2061, au profit de GRT Gaz : Il s'agit d'autoriser une servitude de canalisation gaz sur un terrain avec une soulte de 576 € pour le Grand Lyon.

Le dossier n° B-2011-2035 : Il s'agit de céder par bail emphytéotique de 55 ans à la société Habitations Modernes et Familiales en Rhône-Alpes un bâtiment permettant la réalisation d'un logement (PLUS) et de 2 logements (PLAI). Le droit d'entrée sera de 225 040 € avec 1 € symbolique pour la première année et 4 000 € par an les 15 dernières années.

Voilà, monsieur le Président, j'en ai terminé avec ces dossiers.

**M. LE PRÉSIDENT** : Merci beaucoup. Je tiens à préciser à nouveau que nous votons aujourd'hui un certain nombre de dossiers qui engagent la réalisation du Grand Stade à la fois sur les accès nord, sur l'extension du tramway T3 plus le mail qui doit être devant, sur les accès sud donc la voie TCSP entre Eurexpo et le Grand Stade, la rue Elysée Reclus, l'aménagement d'une voie nouvelle permettant de relier le nord du stade à l'échangeur 7 et enfin sur le parking des Panettes à Meyzieu de manière à pouvoir réaliser un parking.

Y a-t-il des questions sur ces dossiers ?

Pas d'opposition ?

Adoptés, M. Buna s'étant abstenu.

Adoptés, MM. Bouju, Brachet, Da Passano et Rivalta n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2029 et B-2011-2030 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Adoptés, M. Olivier Brachet n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2015 et B-2011-2016 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Adoptés, M. Maurice Charrier (pouvoir à M. Olivier Brachet) n'ayant pas pris part ni au débat ni au vote des dossiers n° B-2011-2014 et B-2011-2018 (article L 2131-11 du code des collectivités territoriales).

Rapporteur : M. le Vice-Président BARRAL.

**N° B-2011-2062** - Décines Charpieu - Autorisation donnée à monsieur le Président de déposer 2 déclarations préalables et, à la Foncière du Montout, filiale du groupe Olympique Lyonnais, de déposer une déclaration préalable et une demande de permis de construire : le tout portant sur les parcelles appartenant au domaine privé de la Communauté urbaine, situées au Montout et cadastrées sous les numéros BI1, BI2, BI3, BI4, BK18, BK20, BK26, BK27, BK51, BK65, BK70, BK71, BK75, BL30, et sur des parcelles appartenant au domaine public de la Communauté urbaine qui devront être déclassées et cadastrées sous les numéros BL31, BK43, BK46, BK47, BK49, BK59, BK73, BK76, BK69 et BK52, et reconnaissance du principe du déclassement futur des bassins d'infiltration et de rétention du Montout, du fossé acheminant l'eau dans les bassins et du chemin permettant d'y accéder, du principe du déclassement futur des bassins d'infiltration et de rétention des Ruffinières, ainsi que du principe du déclassement futur de la portion du chemin urbanisé du Montout au droit de la parcelle BK 25 - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2063** - Saint Priest - Lyon 7° - Villeurbanne - Autorisation de déposer des demandes de permis de démolir - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2064** - Vaulx en Velin - Autorisation donnée à la société Véolia Environnement de déposer une demande de permis de construire portant sur le bien communautaire situé 63, rue de la Poudrette et cadastré sous le numéro 493 de la section BR - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2065** - Bron - Autorisation donnée au collectif pour la construction de la mosquée de Bron Terrailon de déposer une demande de permis de construire portant sur les biens communautaires situés 360 à 362 bis route de Genas à Bron et cadastrés sous les numéros 998, 1628, 1629, 1630 et 63 de la section B - Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier -

**N° B-2011-2066** - Lyon 9° - Construction d'un centre de viabilité hivernale et d'un dépôt de brigade d'intervention de nettoyage - lot n° 1 : terrassements, réseaux, soutènement au 84, avenue Sidoine Apollinaire - Autorisation de signer un avenant n° 1 au marché public - Délégation générale aux

ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière -

**N° B-2011-2067** - Contrôles périodiques et réglementaires des machines, équipements et installations de la Communauté urbaine - Autorisation de signer des marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Délégation générale aux ressources - Direction de la logistique et des bâtiments - Service de la gestion administrative et financière

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Blein rapporte les dossiers n° B-2011-2062 à B-2011-2067. Monsieur Blein, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BLEIN, rapporteur** : Monsieur le Président, il s'agit du dossier n° B-2011-2062 concernant le Grand Stade. Il vise à autoriser de déposer 2 déclarations préalables sur l'emprise de toute une série de parcelles.

En premier lieu, l'autorisation donnée à la Foncière du Montout ou toute société se substituant à elle, à déposer une déclaration préalable et une demande de permis de construire ayant pour objet la construction d'un stade et ses opérations connexes sur l'emprise des parcelles appartenant au domaine privé de la Communauté urbaine situé sur le terrain du Montout à Décines Charpieu.

Ensuite, l'approbation du principe de déclassement des emprises comprises dans le périmètre des déclarations préalables et du permis de construire appartenant au domaine public communautaire. Cette autorisation ne vaut pas autorisation à commencer les travaux avant l'obtention des permis nécessaires et avant déclassement et ne préjuge en rien des cessions à intervenir.

Pour le dossier n° B-2011-2063, il s'agit de déposer des autorisations de demandes de permis de démolir à Saint Priest, 5, rue du Progrès, Lyon 7°, 8 et 10, rue Massimi, Villeurbanne 7, rue Spréafico.

Le dossier n° B-2011-2064 consiste à autoriser la société Véolia ou toute société se substituant à déposer une demande de permis de construire, de réaliser tous sondages, études géotechniques et de pollution portant sur le terrain nu communautaire situé 63, rue de la Poudrette, en vue de la construction d'un immeuble de bureaux dans le cadre du projet d'ensemble du secteur Carré de Soie.

Le dossier n° B-2011-2065 vise à autoriser le collectif pour la construction de la mosquée de Bron Terraillon ou toute personne se substituant, à déposer un permis de construire portant sur le tènement communautaire situé 360 à 362 bis route de Genas à Bron pour la construction d'un bien de culte.

Le dossier n° B-2011-2066 concerne la construction d'un centre de viabilité hivernale et d'un dépôt de brigade d'intervention de nettoyage. Il s'agit de donner l'autorisation à monsieur le Président de signer un avenant au premier marché d'entreprise SEEM.

Le dossier n° B-2011-2067 concerne les contrôles périodiques et réglementaires des machines, équipements et installations de la Communauté urbaine et vise à autoriser à signer les marchés de services à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert. Il s'agit de 4 lots : les 3 premiers concernent l'entreprise Dekra et le quatrième, l'entreprise Apave Sudeurope.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BLEIN.

**N° B-2011-2036** - Pôle de compétitivité Lyon Urban Truck and Bus - Attribution d'une subvention au Centre de recherche machines thermiques (CMRT) pour le projet de recherche et de développement MOGANO VI - Convention d'application financière 2011-2014 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2011-2037** - Pôle de compétitivité Lyonbiopole - Attribution d'une subvention à la société Singulex pour le projet de recherche et de développement FEMTOKINE - Convention d'application financière 2011-2014 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**N° B-2011-2038** - Pôle de compétitivité Lyonbiopole - Attribution d'une subvention à la société Fab'Entech pour le projet de recherche et de développement EMERFAB - Convention d'application financière 2011-2014 - Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Kimelfeld rapporte les dossiers n° B-2011-2036 à B-2011-2038. Monsieur Kimelfeld, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président KIMELFELD, rapporteur** : Monsieur le Président, les dossiers n° B-2011-2036, B-2011-2037 et B-2011-2038 viennent confirmer des décisions prises lors du Conseil du Communauté en décembre 2010 à travers des subventions dans le cadre de recherche et de développement autour du pôle de compétitivité Lyonbiopole. Ce sont des conventions d'application.

Sur le dossier n° B-2011-2037, il s'agit d'une subvention à la société Singulex, rencontrée lors d'un voyage aux Etats-Unis. C'est une société qui a confirmé son désir de développer son implantation lyonnaise pour en faire le point d'ancrage de son développement en Europe.

Je vous remercie.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président KIMELFELD.

**N° B-2011-2039** - Garanties d'emprunts accordées à la Semcoda auprès du Crédit Agricole Centre-est - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2040** - Garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2041** - Garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -



**N° B-2011-2042** - Garanties d'emprunts accordées à ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole - Direction de l'évaluation et de la performance - Gestion dette garantie -

**N° B-2011-2055** - Lyon 1er - Construction d'un parc de stationnement destiné aux résidents du quartier des Pentès de la Croix-Rousse situé 14, rue des Tables Claudiennes - Autorisation de signer des avenants au marché de maîtrise d'oeuvre, aux marchés de travaux et au marché de contrôle technique - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Madame la Vice-Présidente Pédrini rapporte les dossiers n° B-2011-2039 à B-2011-2042 et B-2011-2055. Madame Pédrini, vous avez la parole.

**Mme la Vice-Présidente PÉDRINI, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2039 concerne des garanties d'emprunts accordées à la Semcoda, le prêteur étant le Crédit agricole Centre-est. Le dossier propose de garantir une opération d'acquisitions en l'état futur d'achèvement pour 20 logements. Le montant total à garantir est de 2 423 775 €.

Le dossier n° B-2011-2040 porte sur des garanties d'emprunts accordées à l'OPH de Saint Priest-Porte des Alpes Habitat. Le prêteur est la Caisse des dépôts et consignations. Il s'agit d'opérations de construction de 52 logements pour un montant à garantir de 4 131 000 €.

Le dossier n° B-2011-2041 concerne des garanties d'emprunts accordées à des organismes de logements sociaux auprès de la Caisse des dépôts et consignations. Le dossier regroupe les opérations immobilières de 4 entreprises sociales pour l'habitat. Pour ces organismes, les emprunts garantis à 85 % concernent 56 logements à construire et 40 logements en acquisition.

Pour l'UES Néma Lové, entreprise intervenant dans le logement en diffus très social uniquement, les 2 opérations d'acquisition amélioration sont garantie à 100 %.

Pour toutes ces opérations le montant total garanti est de 10 340 836 €.

Le dossier n° B-2011-2042 concerne des garanties d'emprunts accordées à ICF Sud-Est Méditerranée auprès du Crédit agricole. Le dossier propose de garantir une opération d'acquisitions en état futur d'achèvement pour 25 logements. Le montant total garanti est de 2 921 298 €.

Le dossier n° B-2011-2055 concerne la construction d'un parc de stationnement destiné aux résidents du quartier des Pentès de la Croix-Rousse situé 14, rue des Tables Claudiennes. Il est demandé l'autorisation de signer un avenant de maîtrise d'oeuvre. Ce parc de stationnement a une longue histoire car il a été initié dès 1999 dans un tissu urbain dense et comporte une centaine de places environ. La campagne d'archéologie qui avait eu lieu en 2005-2006 a mis en évidence la présence de vestiges qui ont amené à modifier le système de fondation, le nombre de niveaux et l'architecture de l'ouvrage. Tout cela a fait l'objet d'avenants qui ont modifié le montant de l'opération et les avenants présentés à ce jour concernent essentiellement le rétablissement de la ventilation d'un immeuble de riverains et des modifications électriques du système de désenfumage demandées par le contrôle de sécurité.

Ce dossier fait l'objet d'une note au rapporteur déposée sur les pupitres :

Pour une meilleure compréhension du présent dossier, les précisions suivantes relatives aux évolutions du projet à l'origine des avenants présentés ce jour, sont apportées :

Le parc de stationnement des Tables Claudiennes, destiné en partie aux résidents des Pentès de la Croix-Rousse, constitue une opération complexe, initiée dès 1999, dans un tissu urbain dense et ancien. L'ouvrage est conçu en superstructure pour accueillir une centaine de places particulièrement attendue dans ce quartier où l'offre de stationnement est très déficiente.

L'attribution du marché de maîtrise d'oeuvre de l'opération a été décidée le 3 novembre 2003 par le Bureau de la Communauté urbaine.

En 2005-2006, la campagne d'archéologie préventive instaurée par la Direction générale des affaires culturelles (DRAC) a mis en évidence la présence de vestiges. Parallèlement, l'instruction du dossier de permis de construire a imposé la réglementation de la Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) modifiant la hauteur des bâtiments, les prescriptions de la commission des balmes et les spécifications architecturales de l'Architecte des bâtiments de France. Pour satisfaire aux exigences des procédures, il a été nécessaire de modifier le système de fondation, le nombre de niveaux et l'architecture de l'ouvrage.

A cette occasion, les avenants n° 1 à la convention de mandat et au marché de maîtrise d'oeuvre ont modifié tous les montants de l'opération.

Les autres avenants, présentés ce jour, concernent essentiellement le rétablissement de la ventilation d'un immeuble riverain et des modifications électriques du système de désenfumage demandées par le contrôle sécurité.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : Mme la Vice-Présidente PÉDRINI.

**N° B-2011-2043** - Villeurbanne - Déclassement et cession d'une partie du domaine public de voirie communautaire située 1 bis, rue de la Ligne de l'Est, à l'angle de la rue Emile Decorps - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2044** - Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 3 : plantations - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2045** - Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 1 : VRD - Autorisation de signer le marché de travaux à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2046** - Villeurbanne - Requalification de l'avenue Marc Sangnier et de la rue Frédéric Mistral - Marché n° 2 : fourniture de pierres - Autorisation de signer le marché à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert - Direction de la voirie -

**N° B-2011-2049** - Entretien des espaces verts des ouvrages d'eaux pluviales de la direction de l'eau - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer les marchés - Direction de l'eau -

**N° B-2011-2052** - Contrôle des dispositifs d'auto-surveillance des systèmes d'assainissement - Lancement d'une procédure adaptée ouverte - Autorisation de signer le marché - Direction de l'eau -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Abadie rapporte les dossiers n° B-2011-2043 à B-2011-2046, B-2011-2049 et B-2011-2052. Monsieur Abadie, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président ABADIE, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2043 concerne la commune de Villeurbanne. Il est rappelé que dans le cadre d'un projet de construction de 3 bâtiments sur un terrain dont la commune est propriétaire, la société Gonnet et Cie a sollicité la Communauté urbaine pour la cession d'une partie du domaine public, située 1 bis, rue de la Ligne de l'Est à l'angle de la rue Emile Decorps. Préalablement à cette cession de ce terrain désaffecté au profit de cette société d'une superficie de 62 mètres carrés, il convient de procéder à son déclassement. L'ensemble des services communautaires consultés sont favorables à ce déclassement et il rappelle que l'enquête technique a permis de faire apparaître un réseau de ERDF hors service sous les emprises à déclasser. Le demandeur prendra à sa charge les contraintes liées à ce réseau. Ce déclassement ne remettant pas en cause la desserte et la circulation assurées par les voies bordant le terrain, la présente opération a été dispensée d'enquête publique. Au terme du compromis, la société Gonnet s'est engagée à acquérir le bien au prix de 4 650 €.

Les dossiers n° B-2011-2044, B-2011-2045, B-2011-2046 concernent la commune de Villeurbanne.

Le dossier n° B-2011-2044 concerne des travaux de plantations pour un montant de 13 900 000 €. Il s'agit d'une procédure d'appel d'offres ouvert et la commission d'appel d'offres, lors de sa séance du 17 décembre 2010, a classé les offres et choisi celle de l'entreprise Chazal pour un montant de 252 961,26 €. Il est proposé à monsieur le Président de signer ce marché.

Le dossier n° B-2011-2045 concerne une procédure d'appel d'offres, l'entreprise choisie étant Jean Leveuvre Sud-Est/Eurovia Lyon/De Filippis/EBM pour un montant de 1 674 199,35 € HT. Il est proposé à monsieur le Président de signer ce marché.

Le dossier n° B-2011-2046 concerne la même procédure. Le choix s'est porté sur l'entreprise Maia Sonnier Ingénierie Construction pour un montant de 225 893,54 € TTC. Il est proposé à monsieur le Président de signer ce marché.

Le dossier n° B-2011-2049 concerne une procédure en vue de l'attribution des prestations pour l'entretien des espaces verts des ouvrages d'eaux pluviales de la direction de l'eau. Ces prestations feraient l'objet de 2 lots qui seraient attribués séparément à une entreprise ou à un groupement solidaire :

- lot n° 1 : entretien des espaces verts des ouvrages d'eaux pluviales de la direction de l'eau - rive droite du Rhône,
- lot n° 2 : entretien des espaces verts des ouvrages d'eaux pluviales de la direction de l'eau - rive gauche du Rhône. Chaque lot fera l'objet d'un marché à bon de commande conclu pour une durée ferme de 8 mois.

Chaque lot comporterait un engagement de commande :

- minimum de 60 000 € HT, soit 71 760 €
- maximum de 180 000 € HT, soit 215 280 € pour la durée du marché.

Le dernier dossier, n° B-2011-2052, est relatif à une procédure en vue de l'attribution du marché pour les prestations de contrôle des dispositifs d'auto-surveillance des systèmes d'assainissement.

Ces prestations pourraient être attribuées à la suite d'une procédure adaptée ouverte. Le marché ferait l'objet d'un marché à bons de commande pour une durée ferme d'un an, reconductible de façon expresse 3 fois une année.

Ce marché comporterait un engagement annuel de commande de 30 000 € HT minimum et 90 000 €

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président ABADIE.

**N° B-2011-2047** - Lyon - Villeurbanne - Programme d'intérêt général (PIG) immeubles sensibles Lyon et Villeurbanne - Marché animation - Lancement de la procédure d'appel d'offre ouvert - Autorisation de signer le marché - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2051** - Vénissieux - Etude de faisabilité et animation d'un Programme d'Intérêt Général (PIG) énergétique - Lancement de la procédure d'appel d'offres ouvert - Autorisation de signer le marché - Convention financière et sollicitation de participations financières avec la ville - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'habitat et du développement solidaire urbain -

**N° B-2011-2053** - Saint Priest - ORU - Aménagement de la place Roger Salengro - Autorisation de signer le marché de maîtrise d'œuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert par exception au concours - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**N° B-2011-2054** - Rillieux la Pape - GPV - Quartier Semailles Ouest - Aménagement des espaces extérieurs - Marché de travaux - Autorisation de signer 3 marchés à la suite d'une procédure adaptée - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Brachet rapporte les dossiers n° B-2011-2047, B-2011-2051, B-2011-2053 et B-2011-2054. Monsieur Brachet, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2047 concerne un Programme d'Intérêt Général relatif au traitement des immeubles sensibles. Ce programme va regrouper dorénavant les communes de Lyon et Villeurbanne dans un seul et même programme pour les 5 ans qui viennent.

Sur la commune de Vénissieux, le dossier n° B-2011-2051 porte sur une étude de faisabilité concernant un Programme d'Intérêt Général énergétique. L'idée est de prendre en main un projet qui devait se faire sur la commune de Vénissieux et dont le Grand Lyon va prendre la maîtrise d'ouvrage.

Il s'agit d'une étude préalable de faisabilité pour voir dans quelles conditions une approche un peu équivalente au quartier Sainte-Blandine pourrait se développer.

Je présente les dossiers n° B-2011-2053 et B-2011-2054 de monsieur le Vice-Président Charrier :

Le dossier n° B-2011-2053 concerne la commune de Saint Priest, l'aménagement de la place Roger Salengro. Il s'agit d'une autorisation à signer le marché de maîtrise d'œuvre.

Le dossier n° B-2011-2054 concerne le GPV de Rillieux la Pape sur l'aménagement des espaces extérieurs du quartier Semailles pour une série de lots dont les chiffres figurent dans le projet de décision.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Vous ferez une petite réponse au journal La Tribune de Lyon qui répercute la note d'un directeur de service de la Région trouvant que le Grand Lyon ne construit pas assez de logement social. Vous vous chargerez de répondre, à la fois au directeur du logement à la Région et à la Tribune de Lyon en donnant les derniers chiffres.

**M. le Vice-Président BRACHET, rapporteur** : C'est extrêmement agaçant car pour une année où tous les résultats vont exploser en matière d'engagement de moyens financiers, où l'Etat abonde comme jamais parce que nous engageons les opérations, sortir un article comme celui là qui est une contre-vérité manifeste appuyée sur un courrier qui n'est pas tombé du ciel dans ce journal, c'est plus qu'agaçant.

**M. LE PRESIDENT** : Vous ferez les remontrances au Directeur général des services de la Région et à la Tribune de Lyon.

Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BRACHET.

---

**N° B-2011-2048** - Lyon 7° - Marché de maîtrise d'oeuvre pour l'aménagement du parc Blandan - Attribution et autorisation de signer le marché de maîtrise d'oeuvre à la suite d'une procédure d'appel d'offres restreint par exception au concours - Indemnisation des membres libéraux du jury - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Buna rapporte le dossier n° B-2011-2048. Monsieur Buna, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président BUNA, rapporteur** : Monsieur le Président, il s'agit d'attribuer le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconversion de la caserne Sergent Blandan en parc. L'équipe Base/Exploration architecture/Omnium Générale d'Ingénierie-CSD Azur/On a été retenue pour la somme de 2 580 193,59 €.

Sur la tranche conditionnelle n° 5, il ne s'agit pas de construire des immeubles à la lisière de Tchecoslovaque et Sergent Blandan mais de réaliser la Maison des Fêtes et des Familles de Lyon 7°, ce qui conviendra mieux, semble-t-il, aux associations qui se sont mobilisées depuis des années.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adopté à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président BUNA.

---

**N° B-2011-2050** - Villeurbanne - Secteur Carré de Soie - Site Yoplait - Autorisation de signer le marché de prestations à la suite d'une procédure d'appel d'offre ouvert - Délégation générale au développement urbain - Direction de l'aménagement -

---

**M. LE PRESIDENT** : Monsieur le Vice-Président Crimier rapporte le dossier n° B-2011-2050. Monsieur Crimier, vous avez la parole.

**M. le Vice-Président CRIMIER, rapporteur** : Monsieur le Président, le dossier n° B-2011-2050 vous autorise à signer le marché de prestations pour une étude urbaine concernant l'aménagement du site Yoplait à Villeurbanne, secteur du Carré de Soie et les actes contractuels y afférents pour un montant de 153 446,80 €.

Cette étude fait suite à une étude insuffisante qui ne correspondait pas aux attentes de l'ensemble des partenaires et qui va permettre de relancer cette dynamique sur le secteur Yoplait.

**M. LE PRESIDENT** : Merci beaucoup. Pas d'opposition ?

Adoptés à l'unanimité.

Rapporteur : M. le Vice-Président CRIMIER.

*La séance est levée à 9 heures 55.*

---

---